

## Appel d'un jugement sur une fin de non-recevoir

Par **Mehr**, le **09/10/2023** à **22:36**

Bonsoir,

Je suis en train de résoudre un cas pratique en droit privé judiciaire (procédure civile) et une partie souhaite faire appel d'un jugement par lequel le TJ l'a débouté de sa demande. Son adversaire s'est vu également débouté d'une fin de non-recevoir tiré de la prescription. La question qui se pose est s'il pourra continuer d'opposer la prescription en appel?

J'ai vu un avis rendu par la Cour de cassation le 3 juin 2021 dans laquelle elle juge que les pouvoirs du CME pour statuer sur les FNR sont limitées à celles qui intéressent la procédure d'appel. Mais, je ne sais pas si elle peut s'appliquer en l'espèce.